Beurre et œufs frais

'Siron et sucre d'érable nouveau

Entrepôt chez

J. B. RICHER

Marchand d'épiceries, vins, liqueurs, etc., etc.

Coin des rues

Lagauchetière et St-Charles Borromée

A. B. STEWART & FILS

ENCANTEURS

Pour la vente des biens-fonds et des marchandises en général '

432, rue Notre-Dame

Samedi après-midi, grande vente de marchandises françaises et d'instruments de chirurgie. Chaque lundi et mardi, vente régulière de meubles de menage..

J. X. PAUZÉ

Peintures, Vernis, Huiles VITRES ET MASTIC

.Spécialité: Couleurs et Matériaux de Peintres de Voitures.

134. rue Saint-Jacques Ouest (Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station Saint-Bonaventure, côté Est.

MONTREAL.

Mercier, Beausoleil & Martineau

AVOCATS

55. rue Saint-Jacques

MONTRÉAL.

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Gé-néral, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe. CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic officiel. PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.

IBMIN DE FER DU PACIFIQUE CANAD

Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à \$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS, avec ou sans condition de culture. On fera, è certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres saus condition d'établissement ou cle culture. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada. à qui les acheteurs doivont s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sudouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Gretna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain. Mountain.

CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourrapayer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels, avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le orix comptant. On pourra faire les PAIEMENTS AVEC LES DEBENTURES DES TERRES CONCEDEES qui seront neceptées à 10 PQUR CENT DE PRIME sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débentures à la Banque de Montréal, idi, ou à aucune de ses succursales. Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à JOHN H. McTARVISH, commissaire des Terres, Winnipeg.

Montréal, 22 janvier 1333.

Secrétaire.